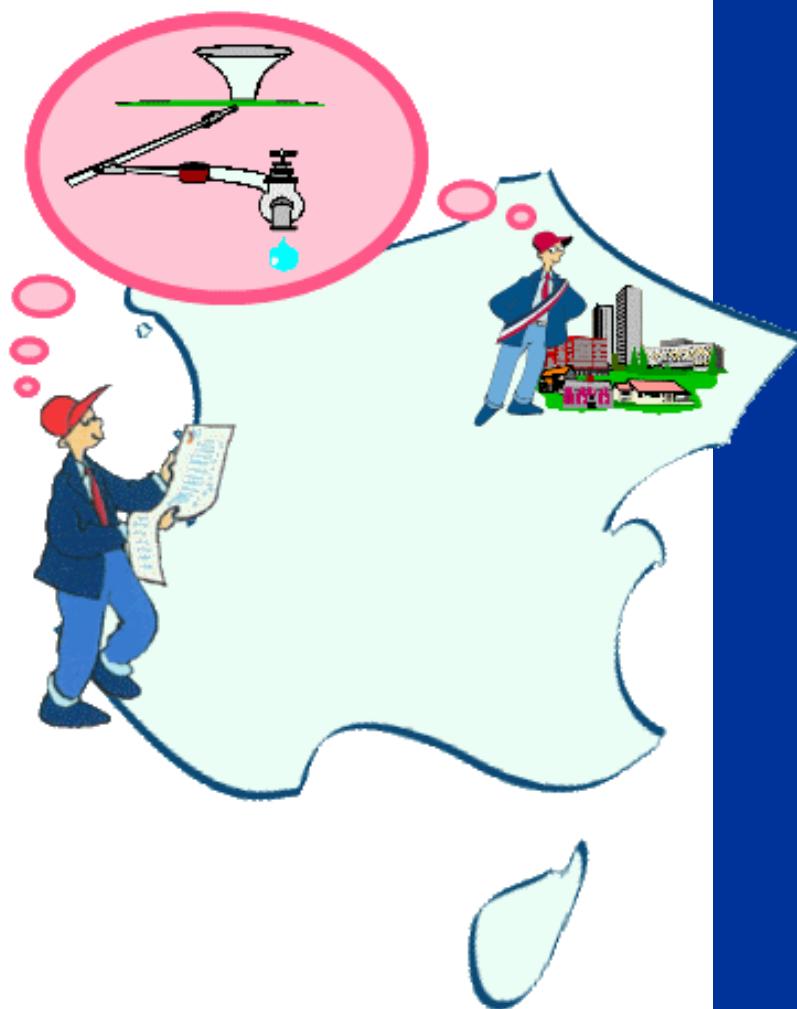


# LOI NOTRe : TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Mardi 28 novembre 2017



Office  
International  
de l'Eau

**Espace Hamelin**

17 Rue de l'Amiral Hamelin  
75016 PARIS

Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau

# Loi NOTRe : Transfert des compétences eau et assainissement

Après la loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM) et la loi relative à la délimitation des régions, l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le texte portant sur la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)**. Troisième volet de la réforme territoriale, la **Loi NOTRe** vise à clarifier les compétences des différents échelons territoriaux (régions, départements, intercommunalités, communes).

Tout en préservant les communes comme collectivités locales de proximité, l'une des mesures phares de la loi NOTRe est de renforcer l'intercommunalité avec le transfert de nouvelles compétences. Le seuil minimal de constitution des intercommunalités est par ailleurs passé de 5 000 à 15 000 habitants, assorti d'une dérogation permettant de l'adapter à la diversité des territoires.

**En matière de compétence, l'eau et l'assainissement feront partie des compétences optionnelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et seront obligatoires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

Bien évidemment, le transfert des compétences reste une période de doutes et d'incertitudes pour les collectivités : le développement des infrastructures urbaines communales ne sera-t-il pas entravé ? Comment seront choisis les nouveaux investissements ? Quelles sont les modalités de transfert du patrimoine et des personnels communaux ? Comment harmoniser les modes de gestion et la tarification ? Autant de questions qui devront trouver des solutions adaptées aux contraintes et aux contextes locaux.

L'OIEau vous propose, au cours de cette journée, de débattre et d'échanger sur toutes ces problématiques en apportant des éléments de réponse à vos légitimes interrogations, afin de vous préparer au mieux aux échéances à venir et à aborder de manière plus sereine le transfert des compétences eau et assainissement.

## Objectifs de la Journée :

- Faire un point sur le contexte réglementaire
- Echanger avec les collectivités ayant déjà engagé une réflexion sur la mise en œuvre du transfert de compétences sur leur territoire

## Au programme de la Journée :

- Contexte réglementaire : conséquences de la loi NOTRe
- Mise en œuvre du transfert de compétence
- Aspects financiers
- Transfert du personnel et du patrimoine
- Retours d'expériences

## Public :

- Responsables de services Eau et assainissement - Elus
- Experts du domaine de l'assainissement et de l'eau potable

 **Moyens pédagogiques**

Présentations Power Point  
Exposés avec études de cas et retours d'expérience  
Questions/Réponses avec les participants  
Progression pédagogique du programme  
Interventions d'experts des domaines concernés

 Remise d'une documentation pédagogique  
Accès à J+3 au téléchargement des présentations pendant une période de 3 mois

## RENSEIGNEMENTS

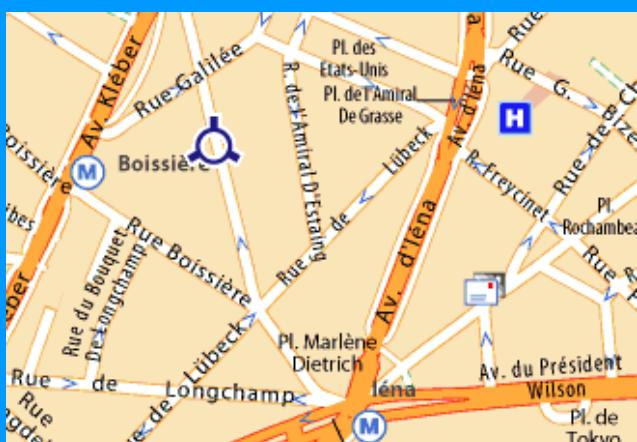


### Secrétariat

Tél. : 05 55 11 47 00      Fax : 05 55 11 47 01  
Email : [journees@oieau.fr](mailto:journees@oieau.fr)      [www.oieau.org/cnfme](http://www.oieau.org/cnfme)



### Se rendre à l'Espace Hamelin



#### EN METRO

**Ligne 6 (Boissières)  
Ligne 9 (Iéna)**

#### EN BUS

**Lignes  
22 - 30 - 32 - 63 - 82**



**08h30**

## Accueil des participants



**09h00**

## Aspects réglementaires

- Contexte de la Loi NOTRe
- Impacts directs et indirects de la Loi NOTRe sur les services Eau et Assainissement
- Présentation des différents types d'EPCI
- Devenir des syndicats ?
- Maintien des grandes règles de l'intercommunalité

*David-Nicolas LAMOTHE, A PROPOS*

**10h30**

## Questions/Réponses

**10h45**

## Pause

**11h00**

## Mise en œuvre du transfert de la compétence : points clés

- Principe méthodologique et points clés du transfert
- Transfert du personnel : les critères à étudier
- Calcul des charges et recettes du service communautaire
- Stratégie et convergence tarifaire
- Principales difficultés rencontrées et solutions préconisées

*Jacques MALRIEU, Office International de l'Eau*

**11h35**

## Aspects financiers : impacts des évolutions réglementaires

- Transfert du patrimoine et résultats de clôture : principes comptables
- Fixation des tarifs
- Charges du nouveau service intercommunal
- Nature des informations nécessaires et devant être transmises par la collectivité
- Stratégie financière et mise en œuvre du programme d'investissement

*Pierre BEJJAJI, STRATORIAL FINANCES*

**12h15**

## Questions/Réponses

**12h30**

## Déjeuner

**14h00**

## Transfert de la compétence « assainissement » : retour d'expérience de la Communauté de Communes du Val de l'Indre

- Présentation du contexte
- Difficultés rencontrées et solutions mises en œuvre
- Transfert du personnel : retour d'expérience
- Effets positifs du transfert de compétence

*Hélène MAURANGES et Sophie DUTERTE, et Stéphane DE COLBERT, Vice-Président de la Communauté de Communes TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE*

**14h40**

## Transfert de la compétence « pluvial » : retour d'expérience de Valence Romans Sud Rhône-Alpes

- Présentation du contexte
- Difficultés rencontrées et solutions mises en œuvre
- Transfert du personnel : retour d'expérience
- Effets positifs du transfert de compétence

*Marlène BLANC, VALENCE ROMANS AGGLO*

**15h20**

## Questions/Réponses

**15h30**

## Pause

**15h40**

## Transfert des compétences « eau et assainissement » : retour d'expérience de Laval Agglomération

- Présentation du contexte et des enjeux
- Méthodologie de mise en œuvre du transfert
- Impact sur le transfert du personnel
- Impact sur la gestion des usagers
- Difficultés rencontrées et solutions mises en œuvre

*Yoann CHATEAU, LAVAL AGGLO*

**16h10**

## Transfert des compétences « eau et assainissement » : retour d'expérience de Morlaix Communauté

- Présentation du contexte
- Méthodologie de mise en œuvre du transfert
- Impact sur la gestion du personnel
- Difficultés rencontrées et solutions mises en œuvre

*Guy PENNEC, Maire de PLOURIN-LES-MORLAIX et Vice-Président de MORLAIX COMMUNAUTÉ*

**16h40**

## Questions/Réponses

**16h50**

## Débat sur la problématique du transfert des compétences

- Impacts organisationnels ? Impacts financiers ?
- Transfert ou délégation ?

**17h15**

## Clôture de la journée

*Jacques MALRIEU, Office International de l'Eau*